

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUILLET 2022

Le 11 juillet deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Just de Claix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël O'BATON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 7 juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 11

Présents : DE GREGORIO Gil, FEUGIER Christelle, FILET-COCHE Daniel, GERVY Danielle, HAUMANI Mylène, LYONNE Sylvie, O'BATON Joël, MARSETTI Sandrine, NOALHAT Frédéric, VIEAU Anthony

Pouvoirs : Jamel BENNOUR donne pouvoir à FEUGIER Christelle

Absents : ORIOL Florian, BOURGUIGNON Aurélie

Secrétaire de séance : VIEAU Anthony

Le Maire soumet au Conseil Municipal le procès-verbal du 27 juin 2022.

Le Conseil Municipal approuve le PV à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- **Marché de travaux pour la démolition et construction de l'école maternelle : Lot 14 VRD et aménagements extérieurs - choix de l'entreprise**
- **Point Saint Marcellin Vercors Isère Communauté**
- **Décisions du maire**
- **Questions diverses**

OBJET : SIGNATURE DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA DEMOLITION ET CONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE : LOT 14 VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la consultation pour le marché de travaux pour la démolition et la construction de l'école maternelle.

La délibération du 27 juin 2022 autorisait le Maire à signer les LOTS 00 à 13 excepté le LOT 11 infructueux. Il avait été décidé de recourir à la négociation pour le LOT 14.

Par courrier du 28 juin 2022, une négociation a été demandée aux trois premières entreprises (Toutenvert, Blanc BTP, Sport et Paysages) quant à leur meilleure proposition de prix et à l'intervention ou non de sous-traitant pour les revêtements extérieurs.

Le Maire expose au Conseil Municipal les travaux de la Commission d'Appels d'offres réunie le 11 juillet 2022 suite à l'envoi des éléments par les entreprises et l'analyse du maître d'œuvre qui l'a amené à retenir la proposition suivante :

N° LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	OFFRE
14	VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS	TOUTENVERT	Base + Option A : 285 740.00 €

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et à 8 voix pour, 2 contre (Mme Feugier et M. Bennour représenté par Mme Feugier et 1 abstention (Mme Lyonne), le Conseil Municipal :

- ACCEPTE de suivre le choix de la Commission d'Appel d'Offres retenant l'entreprise citée ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le Conseil Municipal que la première réunion de chantier pour les travaux de démolition et construction de l'école maternelle aura lieu le mardi 26 juillet à 9h à la Mairie.